

COMMUNIQUE DE PRESSE
ASSEMBLEE GENERALE DE VIVENDI DU 20 AVRIL 2020
PHITRUST DEMANDE AUX DIRIGEANTS DE PRENDRE
LA MESURE DES RESULTATS DES VOTES

Depuis plusieurs années, Phitrust estime que la gouvernance de Vivendi n'est pas satisfaisante. Phitrust a posé plusieurs questions écrites lors de l'Assemblée Générale du 20 avril 2020 : sur la gouvernance et la confusion des fonctions entre membres du Conseil de surveillance et dirigeants opérationnel, sur la rémunération et le rôle du Censeur et sur la réduction du capital par OPRA.

L'Assemblée générale, tenue à huis clos, a réuni une participation de 66%. Fait notable, elle a été l'occasion pour certains minoritaires d'exprimer une opposition significative à de nombreuses résolutions. Méritent ainsi d'être plus particulièrement soulignés :

- le renouvellement à seulement 74% du mandat de M. Yannick Bolloré, actuel Président du Conseil de surveillance ;
- le score situé entre 70% et 80% des résolutions n° 7 à 27, la 9^{ème} résolution concernant la rémunération versée à M. Yannick Bolloré n'étant acceptée qu'à 68,7%.

L'OPRA a été votée dans la 28^{ème} résolution avec une faible majorité (69,4%) ; nous l'analysons comme une faculté permettant à l'actionnaire minoritaire de référence, le groupe Bolloré, de renforcer sa participation de telle manière qu'il contrôlerait de fait VIVENDI sans avoir à lancer d'offre publique sur le capital.

Enfin, le dividende a été augmenté passant de 0,50€ à 0,60€ par actions. Il n'a aucunement été fait référence à notre proposition faite le 30 mars au Directoire de créer un fonds dont l'objectif serait de soutenir les sous-traitants ou entreprises faisant partie de l'écosystème du groupe (à l'instar du fonds Danone Ecosystem ou de ce qu'ont décidé tout récemment Edenred ou encore EssilorLuxottica).

Avec les investisseurs présents dans notre Sicav Phitrust Active Investors France, nous appelons le Conseil de VIVENDI à :

- **prendre en compte l'avis des actionnaires minoritaires,**
- **à mettre en place une nouvelle gouvernance évitant la confusion des fonctions,**
- **à envisager de nommer comme Président du Conseil de surveillance un membre effectivement,**
- **indépendant étant libre de tout conflit d'intérêt potentiel notamment avec le groupe Bolloré (27,1% du capital et 29,6% des droits de vote).**

Dernier point, mais non le moindre : M. Vincent Bolloré, premier actionnaire de Vivendi via son groupe familial et détenteur d'une fortune supérieure à 10 milliards d'euros, s'est fait établir un contrat de travail en tant que conseiller du Directoire. A ce titre, il bénéficiera d'une rémunération fixe de 500 000 euros, plus un variable (80 à 100% du fixe) calculé selon les mêmes critères de performance que pour les autres dirigeants.

Par cette rémunération qui apparaît d'autant plus inadéquate au regard des temps que nous vivons, M. Vincent Bolloré ne rend service ni à l'image de son groupe, ni à celle des dirigeants de manière générale.

A propos de la Sicav Phitrust Active Investors France

La Sicav Phitrust Active Investors intervient depuis 2003 auprès des grandes entreprises cotées pour qu'elles fassent évoluer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

www.phitrust.com